



L'industrie de défense commune européenne, longtemps restée à l'état de vœu exprimé par une minorité de responsables institutionnels, a rapidement changé de paradigme ces trois dernières années, sous l'effet notable de l'agression militaire russe en Ukraine. Si l'on ne peut encore la qualifier de réalité tangible, elle n'en constitue pas moins un horizon de long terme réaliste.



1

L'Union européenne (UE) est à plusieurs titres une absente historique des questions relatives à l'industrie de défense. D'une part, les traités qui la régissent limitent fortement ses compétences en la matière : le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) donne ainsi la majorité des pouvoirs en matière de politique de défense aux États membres. D'autre part, la question des divergences de politiques nationales de défense (poids des États-Unis dans les alliances, envergure du budget alloué aux armées) entre les États membres implique le mutisme de l'Union européenne en la matière. Ainsi, si plusieurs voix institutionnelles réclament une « Europe de la défense », celle-ci demeure, sur le plan industriel, une chimère illustrée par les difficultés de faire émerger et perdurer des projets comme le Système de Combat Aérien du Futur (SCAF) ou le Système Principal de Combat Terrestre (MGCS). Cependant, cet état de fait tend à évoluer depuis maintenant plusieurs années

notamment depuis le discours sur l'état de l'Union prononcé par Jean-Claude Juncker¹, président de la Commission européenne, en septembre 2016, et pourrait être renversé avant la fin du mandat récemment engagé par la Commission européenne.

2019-2024 : une montée en puissance de la concrétisation de la base industrielle de technologie et de défense européenne (BITDE)

La première Commission dirigée par Ursula Von Der Leyen (2019-2024) a eu pour première tâche de finaliser le cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027, qui inscrit dans le droit les financements alloués aux différentes politiques de l'UE pour une durée de sept ans. En matière de défense, a été adopté pour la première fois un programme de financement de l'industrie de défense européenne, le 29 avril 2021. Baptisé Fonds européen de défense (FED), ce programme est doté de 7,9 milliards d'euros sur la période 2021-2027. Il finance des projets de recherche, d'innovation et de développement de technologies et de matériels militaires portés par au moins trois industriels issus de trois États membres différents. L'objectif est, au-delà de favoriser la coopération entre industriels européens, de rendre les futurs équipements plus interopérables et de contribuer à l'autonomie stratégique de l'UE en limitant notamment la portée des réglementations étasuniennes en matière de vente de matériel militaire.

La guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine à partir de février 2022 va accélérer les ambitions des États membres en matière de défense. Le sujet sécuritaire revenu au centre des débats, les États membres sont favorables à plus d'intégration en matière d'industrie de défense, avec des budgets plus élevés : c'est le sens de la déclaration de Versailles, adoptée par le Conseil européen en mars 2022². Dans ce document, les États membres invitent la Commission européenne à « proposer toute initiative supplémentaire nécessaire pour renforcer la base industrielle et technologique de

¹ Commission européenne. « Le discours sur l'état de l'Union 2016 du président Juncker », Commission européenne, 2016.

² Conseil européen. « Déclaration de Versailles », Conseil européen, 2022.

défense européenne ». Les États membres reconnaissent également devoir investir davantage, et notamment dans les technologies innovantes, comme le spatial.

Après plus de vingt mois de conflit en Ukraine, le Conseil européen, réuni à Bruxelles en décembre 2023, réitère ses demandes³ à la Commission, en mentionnant explicitement l'augmentation des dépenses militaires effectuées « *de manière collaborative* ». Dans un contexte de réduction des stocks de munitions, le Conseil européen invite également la Commission à mettre en œuvre les outils existants pour « *d'urgence, faciliter et coordonner les acquisitions conjointes, et accroître l'interopérabilité et la capacité de production de l'industrie européenne de la défense* ». Enfin, les États membres invitent le Haut représentant, la Commission et l'Agence européenne de défense (AED - en charge du suivi des questions industrielles et d'interopérabilité) « *à présenter rapidement une stratégie industrielle de défense européenne, comprenant une proposition de programme européen d'investissement dans le domaine de la défense, compte tenu de la nécessité de renforcer la base industrielle et technologique de défense européenne* ».

Cette demande sera prise en charge par le commissaire Thierry Breton, qui dispose de la Direction générale à la Défense, l'Industrie et l'Espace (DG DEFIS). Début mars 2024, le commissaire présente la Stratégie de la Commission pour une industrie de défense européenne⁴ (EDIS). EDIS reprend les orientations voulues par le Conseil européen et les analyses produites par la DG DEFIS sur les manques de financement de la base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE). La Stratégie propose de créer un programme pour l'industrie de défense européenne (EDIP), sous forme de règlement, afin d'accroître les capacités, communes aux États membres, de financement de la production de matériel militaire. Ce programme disposerait d'1,5 milliards d'euros de crédits. Certains États membres, en particulier la France et l'Allemagne, ont rapidement annoncé vouloir défendre leurs compétences et prérogatives en la matière.

³ Conseil européen. « Réunion du Conseil européen – Conclusions », *Conseil européen*, 2023.

⁴ Commission européenne. « A new European Defence Industrial Strategy: Achieving EU readiness through a responsive and resilient European Defence Industry », *Commission européenne*, 2024.

2024-2029 : vers une BITDE opérationnelle ?

Les élections européennes de juin 2024 interviennent dans ce contexte. Les États membres, dans leur Programme stratégique 2024-2029⁵, demandent à la future Commission européenne de « renforcer la BITDE », de « renforcer l'industrie européenne de défense par la création d'un marché unique de la défense et d'une politique d'achats communs », afin de « réduire les dépendances stratégiques ». Quelques semaines plus tard, tenant une promesse de campagne, Ursula Von Der Leyen, reconduite à la tête de la Commission européenne, crée un poste de commissaire à la Défense, attribué au lituanien Andrius Kubilius. Lors de son audition devant le Parlement européen en novembre 2024, le néo-commissaire a évoqué la nécessité d'augmenter les dépenses communes en matière de matériel militaire, tout en affichant une orientation atlantiste.

EDIP est aujourd'hui toujours en négociation. La problématique principale, posée depuis la reprise des travaux en novembre 2024, est la participation d'entreprises non-européennes dans les projets industriels. Les représentants privés et publics des États-Unis à Bruxelles tentent d'influer en ce sens, afin de capter une partie des crédits. Plusieurs États membres comme la Pologne et les Pays-Bas, traditionnellement atlantistes, y sont favorables. A l'inverse, le ministre des Armées français, Sébastien Lecornu, a fait savoir qu'il préférerait enterrer le règlement plutôt que d'ouvrir les crédits aux entreprises étrangères. Dans le même temps, l'Association des industries aérospatiales et de défense de l'Europe (ASD), lobby des principales industries de défense européennes, redéfinit ses règles internes (notamment en matière de prise de décision à l'unanimité) afin de monter en puissance sur la scène bruxelloise. Enfin, du côté du Parlement européen, les députés membres de la commission Défense planchent sur la rédaction d'un rapport visant à identifier les barrières au financement public et privé de la BITDE, à l'image de Christophe Gomart.

De manière plus générale, la réalisation d'une BITDE opérationnelle repose en premier lieu sur un financement conséquent et stable. C'est sur cette question que le flou est

⁵ Conseil européen. « Programme stratégique 2024-2029 ». *Conseil européen*, 2024.

pour le moment maintenu, empêchant l'UE de se projeter dans les étapes suivantes. Plusieurs hypothèses ont été avancées, comme la création d'une banque européenne de la défense, le recours à la dette, le financement par la Banque européenne d'investissement (BEI) ou encore le recours au Mécanisme Européen de Stabilité (MES), utilisé lors de la crise financière de 2008 et sanitaire de 2020, tel que le préconise Enrico Letta dans son rapport ⁶ publié en 2024. La Commission européenne agit par ailleurs sur le plan du recrutement de personnel dans les usines, autre point névralgique de l'extension des capacités de production, par le biais d'une analyse des leviers actionnables pour favoriser le recrutement de main d'œuvre.

Conclusion

Si l'industrie de défense européenne n'est plus une chimère, elle ne peut pour le moment être qualifiée de réelle : les ambitions ont été rehaussées en la matière et bénéficient d'un relatif consensus, mais leur mise en œuvre est ralentie par les dissensions entre les États membres à propos de ses modalités de financement et d'ouverture des crédits aux entreprises étrangères. Les tensions budgétaires et le manque de personnel, qui pèsent sur l'ensemble des États membres, sont les autres facteurs actuels de l'inaction en la matière.

| 5



⁶ "Much more than a market". Conseil européen, avril 2024.